

Réponse du MODEM Haute Normandie

mercredi 10 mars 2010

Sommaire de cet article

- [1ère question](#)
- [2ème question](#)
- [3ème question](#)

1ère question

Quel est le programme et quelle sera votre action concernant les procédures concrètes de régulation des activités de lobbying dans votre conseil régional ?

Soutenez vous la mise en place d'un registre obligatoire recensant les représentants d'intérêt reçus par des élu-es ?

- Oui

Pour assurer une réelle traçabilité des décisions, soutenez vous la retranscription et la publication en ligne des auditions de groupes d'intérêts ?

- Oui

2ème question

Comment assurez vous l'absence de conflits d'intérêts dans le processus de désignation des candidat-es, puis dans le contrôle de l'indépendance des élu-es ?

- Je n'étais pas dans la majorité du conseil, donc je ne puis répondre.

3ème question

Quels sont les mécanismes figurant dans votre programme dans le domaine de la participation des citoyen-nes et des organisations de la société civile aux grandes politiques régionales ?

- Nous demandons un tour de table tous les deux mois avec les acteurs civils des différentes politiques gérées par la région : économie, culture, transports, lycées...

Danielle Jeanne
Tête de liste Modem Haute Normandie